

MAIRIE DE CHUZELLES



ISÈRE

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES AU COURS DE LA SÉANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six, le trente mars, le conseil municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Nicolas HYVERNAT, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du conseil municipal : 25 mars 2026

La séance est ouverte à 19h00

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	PRÉSENTS	EXCUSÉ(S) (POUVOIR À)	ABSENT(S)
Nicolas HYVERNAT	X		
Julia SOULIER			
Alain BINEAU	X		
Ariane GRÈS	X		
Yannick GOUGNE	X		
Christianne TRILLAT	X		
André HESLING	X		
Annick MAGNARD	X		
Agnès DÉCHASSE	X		
Loïc MARTINEZ	X		
Arnaud MOUNIER	X		
Sandra VANEL	X		
Cyril FOUILLÉ	X		
Nelly COUZON	X		
Etienne ZIMMERMANN	X		
Didier MEZY	X		
Isabelle MAURIN	X		
Tamara MAZZANTI	X		
Aurélien MÉMERY	19		

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Nelly COUZON

DELIBERATION N°06 : DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Rapporteur : Monsieur le Maire

→ Adoptée par 15 voix pour et 4 voix contre (D. MEZY, I. MAURIN, T. MAZZANTI, A. MÉMERY)

DELIBERATION N°07 : FIXATION DU MONTANT DES INDEMNITÉS VERSÉES AUX ÉLUS

Rapporteur : Monsieur le Maire

→ Adoptée par 15 voix pour, 3 voix contre (I. MAURIN, T. MAZZANTI, A. MÉMERY) et 1 abstention (D. MEZY)

DELIBERATION N°08 : ELECTION DES ELUS MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Rapporteur : Monsieur le Maire

Sont élus à la majorité absolue avec 15 voix :

Membres titulaires :

- Alain BINEAU,
- Christianne TRILLAT,
- Yannick GOUGNE

Sont élus à la majorité absolue avec 15 voix :

Membres suppléants :

- Arnaud MOUNIER,
- Ariane GRÈS,
- Julia SOULIER

DELIBERATION N°09 : CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS : FIXATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS ET ELECTION DES MEMBRES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Monsieur le Maire

→ À l'unanimité le nombre d'administrateurs du CCAS est fixé à 8 répartis comme suit :

- 4 membres élus au sein du conseil municipal ;
- 4 membres nommés par le Maire dans les conditions de l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Sont élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

- Agnès DÉCHASSE,
- Nelly COUZON,
- Sandra VANEL,
- Isabelle MAURIN.

DELIBERATION N°10 : DÉSIGNATION DES ÉLUS DÉLÉGUÉS DANS LES ASSOCIATIONS ET SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Rapporteur : Monsieur le Maire

→ À l'unanimité, sont désignés délégués de la commune dans les associations et syndicats suivants :

SISLS (Syndicat Intercommunal Sports et Loisirs de la Sévenne)

- Cyril FOUILLÉ et Yannick GOUGNE : délégués titulaires
- Ariane GRÈS et Julia SOULIER : déléguées suppléantes

TE38 (territoire d'Energie 38)

- Alain BINEAU : délégué titulaire
- Loïc MARTINEZ : délégué suppléant

SICOSEC (Syndicat Intercommunal pour la Construction de la Gendarmerie de Chasse sur Rhône)

- Nicolas HYVERNAT : délégué titulaire
- André HESLING : délégué suppléant

SIRCAT (Syndicat Intercommunal de Vienne et sa région pour la Réalisation d'un Centre d'Aide par le Travail)

- Agnès DÉCHASSE : déléguée titulaire
- Loïc MARTINEZ : délégué suppléant

SIRRA (Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval)

- André HESLING : délégué titulaire
- Etienne ZIMMERMANN : délégué suppléant

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural),

- Agnès DÉCHASSE : déléguée titulaire
- Annick MAGNARD : déléguée suppléante

DELIBERATION N°11 : DÉSIGNATION DES CORRESPONDANTS AU SEIN D'ORGANISMES EXTÉRIEURS

Rapporteur : Monsieur le Maire

CORRESPONDANT FORÊT dans le cadre de la charte forestière Bas-Dauphiné Bonnevaux

→ Etienne ZIMMERMANN est désigné à l'unanimité

CORRESPONDANT DÉFENSE auprès de la Préfecture de l'Isère

→ Etienne ZIMMERMANN est désigné à la majorité absolue par 15 voix

CORRESPONDANT SÉCURITÉ ROUTIÈRE auprès de la Préfecture de l'Isère

→ Alain BINEAU est désigné à la majorité absolue par 15 voix

**DELIBERATION N°12 : SERVICES PERISCOLAIRES – MISE A JOUR DU
REGLEMENT INTERIEUR DE LA GARDERIE**

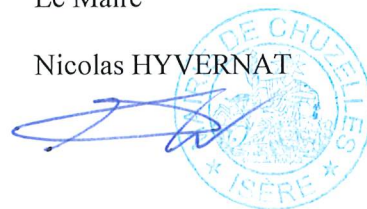
Rapporteur : Julia SOULIER

→ Adoptée à l'unanimité

La séance est levée à 20H24

Le Maire

Nicolas HYVERNAT



Affichée le : 01/04/2026

Publiée le : 01/04/2026